



Premier retour sur les enquêtes qualitatives réalisées auprès des agriculteurs, du projet RED-SPyCE

Action : 1 – Le couplage cultures et élevage, une force pour accroître l'autonomie des fermes en intrants et améliorer l'efficacité des processus de production

Tâche : 1.2 - Approfondissement sur les combinaisons de leviers couplant cultures et élevage pour une PCE agro-écologique plus performante au plan économique et environnemental

Sous-tâche : 1.2.2 Enquête 1 : analyse technique et du couplage des fermes remarquables.

Organisme chef de projet :

Institut de l'Elevage

Contact : Alice Schrefbeere ; Pierre Mischler

Type projet : stage

Année : 2017

L'identification de 3 niveaux d'interactions (ou couplage, ou complémentarités) entre cultures et élevage (C/E) a montré qu'un couplage élevé permet (1) de meilleures performances environnementales et (2) globalement équivalentes ou meilleures sur le plan économique. Dans une optique de diffusion de ces résultats, il est important de connaître le point de vue des agriculteurs sur les avantages et inconvénients des systèmes associant cultures et élevage. Une enquête qualitative a ainsi été réalisée dans 5 régions : les agriculteurs constatent des atouts économiques et agronomiques liés aux complémentarités C/E et la diversité des cultures. La dimension travail qui n'était pas l'objet de l'enquête a cependant été abordée spontanément par les exploitants comme une limite à la mise en de la polyculture élevage (PCE). L'autonomie est vue au travers de l'alimentation animale chez les agriculteurs en couplage faible ou moyen alors qu'elle est vue sous forme d'une autonomie décisionnelle si le couplage est fort. Enfin si les atouts de la PCE pour l'environnement ne sont pas directement abordés par les agriculteurs, ils affirment si on leur pose la question que ce mode de production est avantageux, notamment sur le plan de la réduction des intrants.

Contexte et objectifs

Une enquête qualitative a été réalisée en 2017 auprès d'agriculteurs pour d'identifier les leviers de complémentarités C/E mobilisés dans leurs fermes, connaître leur perception du couplage C/E et de ses avantages et limites. En complément, l'enquête a approfondi ce connait et comprend l'agriculteur quand il est interrogé au sujet de l'autonomie et de la dépendance aux achats d'intrants et d'aliments.

Méthode

L'analyse concerne 60 enquêtes d'agriculteurs conventionnels, biologiques avec des ateliers bovins et ovins, collectées en Hauts de France (12 fermes), en Occitanie (12), en Pays de la Loire (12), dans le Grand Est (12) et la Normandie (12). Il s'agit de fermes avec un atelier majoritaire en bovin viande (30), bovin lait (24), et ovin viande (6). Parmi elles, 15 ont un atelier secondaire avec des monogastriques ou des herbivores. Tous les niveaux de couplage et de contrainte « sol » sont représentés au moins 1 fois. Les données ont été recueillies par les conseillers impliqués dans le projet RED-SPyCE et regroupées dans un fichier Excel, afin de faciliter le dépouillement qui s'est déroulé en 2 temps : d'abord une lecture verticale ferme par ferme a été réalisée, afin de prendre connaissance des réponses, puis une lecture horizontale, question par question, pour observer la diversité des réponses.

Les réponses aux questions étant hétérogènes dans la manière dont elles ont pu être exprimées par les agriculteurs ou transcrites par les enquêteurs, elles ont été codifiées pour permettre une comparaison des propos par niveau de couplage C/E. Elles ont été classées thématiques, modalités, voire en sous modalités pour certaines questions où les réponses apportaient plus d'information. Pour les illustrer, des verbatim des agriculteurs ont été capitalisés. Des focus-group qui ont eu lieu avec les agriculteurs, après les enquêtes individuelles, ont permis d'aider à structurer les modalités et sous modalités. La codification des propos, proposée a été discutée avec Pierre Mischler (maitre de stage) et Marion Dutreuil d'Uni-LaSalle Beauvais.

Puis, les réponses ont été dénombrées et transformées en pourcentage par rapport aux effectifs des agriculteurs de chaque niveau de couplage. Cela permet de comparer les propos en fonction du niveau de couplage ou de contrainte sol (qui « impose » la présence d’herbe). Comme il pouvait y avoir plusieurs réponses, le total peut être supérieur à 100%. Il n’est pas réalisé d’analyse statistique, car c’est d’abord la diversité des propos qui est observée. Elle est cependant pondérée par la fréquence de citations.

Tableau 1 nombre d'enquêtes collectées

couplage	faible	moyen	fort	Total
Contrainte sol : faible	14 (36%)	14 (36%)	11 (28%)	39
Contrainte sol forte	5 (24%)	9 (43%)	7 (33%)	21
Total	19	23	18	60

Résultats :

Résultat 1 : Les avantages et inconvénients de la complémentarité C/E (Q8 –Q9)

Les agriculteurs en couplage élevé citent des avantages répartis dans 5 thématiques alors qu’en couplage faible, ils se limitent à 3. Très majoritairement complémentarités sont un atout économique (86%) et agronomique (60%). 35% des agriculteurs disent qu’ils y trouvent à la fois un intérêt économique et agronomique.

Economiquement, les complémentarités permettent de réduire les coûts en améliorant l’autonomie alimentaire et en litière (44%) : « [elles] permettent d’avoir... un niveau d’autonomie conséquent sur l’alimentation ou la litière ; ... [grâce à] l’autoconsommation de céréales par les animaux et le recyclage de la paille vers le troupeau ». Elles sécurisent le revenu (44%) : « la complémentarité permet d’investir sans emprunter, elle permet une bonne résilience économique » (Figure 1 (A)). Les agriculteurs en couplage faible citent en priorité l’amélioration de l’autonomie puis la sécurité du revenu, à l’inverse de ceux qui sont en couplage fort.

Agronomiquement, les complémentarités C/E permettent de réduire l’utilisation de fertilisants minéraux (75%) par la « ... valorisation des effluents d’élevage (pas besoin d’engrais) ; la restitution du fumier sur les cultures ». Elles permettent aussi aux « surfaces non cultivables (herbe) d’être valorisées par les animaux » (22%). Quel que soit le niveau de couplage, l’économie en fertilisants minéraux est celle qui est la plus mentionnée (figure 1(B)).

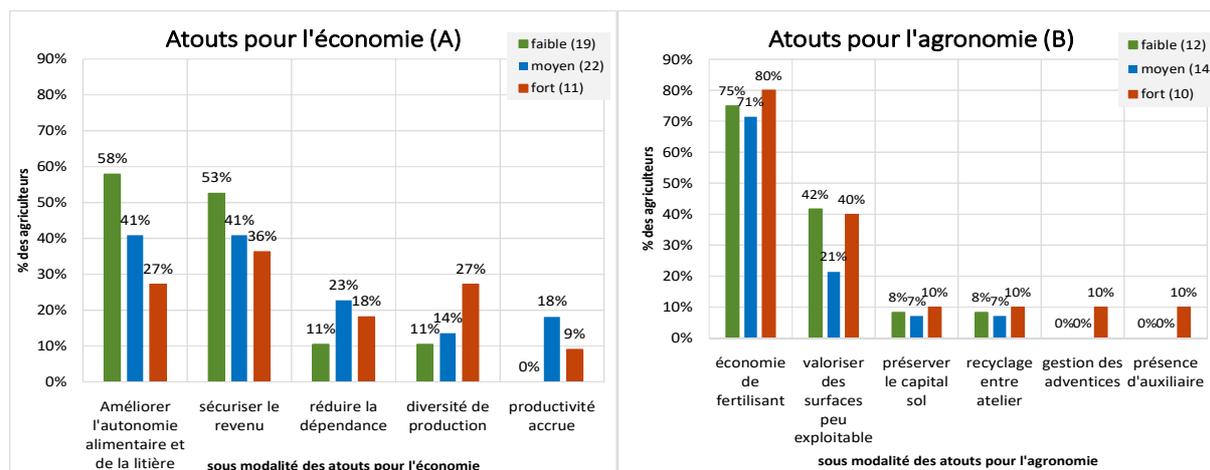


Figure 1 Les atouts économiques (A) et agronomiques (B) de la complémentarité cultures/élevage

Les limites les plus citées concernent le travail pour 70% des agriculteurs. Il s’agit en particulier la quantité de travail. Les agriculteurs en couplage fort citent d’abord la quantité de travail qui comporte « des phases chargées, lors des moissons par exemple ou au printemps ». « Diversifier la production (est une) démultiplication du travail et du suivi » et la concurrence entre ateliers génère une « compétition entre les travaux de récolte de fourrages et le début des semis ». Les agriculteurs en couplage moyen parlent d’abord

de quantité de travail, de concurrence entre les ateliers puis de la main d'œuvre qui manque : « *sur la ferme, une optimisation plus importante serait sans doute possible mais la limite est la main d'œuvre* ». Enfin, la présence de temps d'astreinte liée à l'élevage impose qu' « *il faut pouvoir être présent pour le troupeau si on veut avoir de bons résultats* ». Enfin, les agriculteurs en couplage faible ne citent pas la concurrence entre les ateliers, probablement en raison de la dissociation plus forte de ceux-ci.

Résultat 2 : Les avantages et inconvénients liés à la diversité des productions à l'échelle de l'exploitation par rapport aux interactions cultures/élevage.

La diversité des productions animales et végétales est attendue dans les systèmes de polyculture élevage, pour 75% des agriculteurs c'est un atout et pour 63%, une limite. Comme pour les complémentarités cultures/élevage, les **atouts** de la diversité des productions sont d'abord économiques (55%) puis agronomiques (20%). Les agriculteurs en couplage faible ou moyen sont plus nombreux à citer des avantages à la diversité des productions que les agriculteurs en couplage fort.

Focus sur l'intérêt économique de la diversité des productions : pour 67% des personnes, la diversité des productions animales et végétales permet de sécuriser le revenu, pour « *ne pas tout mettre dans le même panier* ». C'est plus marqué dans les fermes à couplage moyen (68%). 45% des agriculteurs en couplage faible et 25% en couplage fort, affirment que la diversité de production permet de « *sécuriser le revenu par la vente de bovins, de blé, d'ail semences...* ». Le second intérêt économique quel que soit le niveau de couplage, est la régularité des revenus parce que « *Les ateliers animaux (bovins et poulets) permettent des rentrées d'argent régulières, à l'inverse des cultures. C'est important pour améliorer la trésorerie* ».

Les **limites** concernant la diversité des productions sont les mêmes que celles des complémentarités C/E. La plus citée (52%) est le travail en plus ou la multiplication des compétences que nécessite la diversité des productions.

La dimension travail n'est pas l'objet de cette enquête mais elle est exprimée spontanément par 61% des agriculteurs en couplage moyen, 56% s'il est fort et seulement 37% quand il est faible. Pour ceux qui citent le travail, 40% parlent de la « *charge de travail importante* », qu'entraîne cette diversité et 40% de la « *difficulté de gestion par le nombre d'ateliers qui nécessite d'augmenter ses connaissances techniques* » et/ou d'une « *maîtrise technique plus difficile (nécessité de temps de formation)* ». C'est surtout en situation de couplage faible (40%) et moyen (53%) que ce problème est davantage ressenti par rapport au couplage élevé (23%), alors qu'il semble y ait un consensus autour de la maîtrise technique nécessaire. La concurrence entre les ateliers n'est citée que par 13% des personnes interrogées.

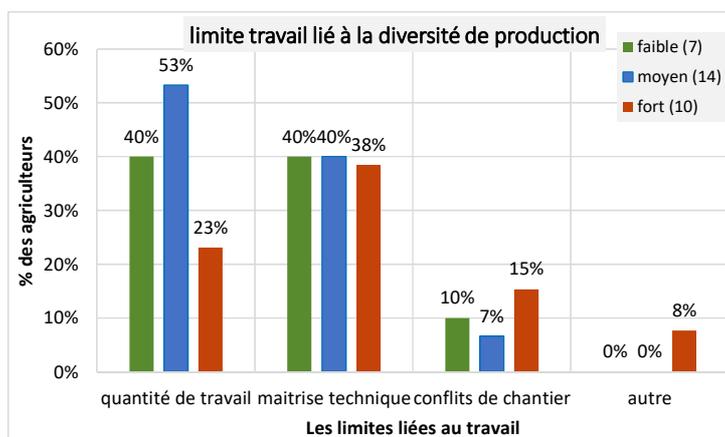


Figure 2 les limites liées au travail, de la diversité des productions.

Résultat 3 : L'autonomie vue par les agriculteurs en polyculture élevage

57% des exploitants expliquent que l'autonomie est avant tout celle liée à l'alimentation du troupeau, il s'agit d'« *intra-consommation de concentrés et d'autosuffisance alimentaire* » et qu'« *une ferme*

autonome est une ferme avec le moins d'achats d'aliments possible ». Cette définition se retrouve particulièrement chez les agriculteurs en couplage faible ou moyen. Pour les agriculteurs en couplage

fort il s'agit surtout d'une autonomie de décision, « c'est faire ce que l'on veut, comme on veut et quand on veut », « l'agriculteur doit être capable de faire des choix sans influence extérieure, et dépendre le moins possible de l'extérieur ». Cette définition est partagée par 47% des exploitants enquêtés.

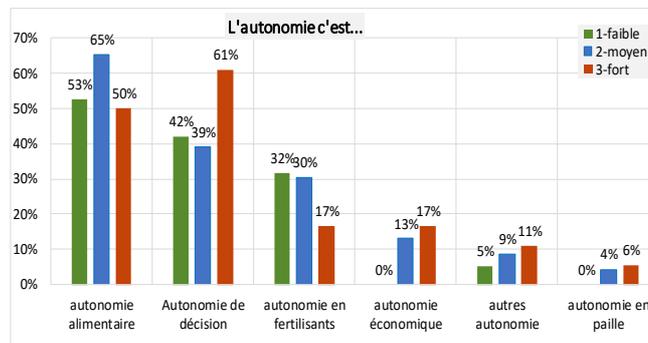


Figure 3 : la définition de l'autonomie vue par les agriculteurs des différents niveaux de couplage

Résultat 4 : Les avantages et inconvénients des achats d'aliments et/ou d'intrants par rapport à l'autonomie.

La question posée portait sur la perception des agriculteurs vis-à-vis de la dépendance aux achats. Concernant les aliments, pour 50% d'entre eux, il y a des avantages, répartis en 3 modalités. La plus citée est la sécurisation de la production animale ou végétale (30%). En effet « l'achat d'intrants peut présenter un intérêt s'il permet de valoriser davantage un potentiel de production ». C'est cependant conditionné à la condition que les ventes permettent de gagner plus que l'économie réalisée sur les achats en lieu et place des pratiques pour être plus autonome.

Les limites des achats d'aliments et/ou d'intrants sont plus nombreuses et citées par 65% des agriculteurs. Elles sont d'abord économiques (60%) (figure 4). Il s'agit du prix élevé des semences ou des intrants. La dépendance qu'entraîne les achats est perçue négativement. « L'objectif est de limiter les intrants (pour) être moins dépendants des autres qui font les prix, tout augmente, », car les achats ont un « fort impact sur les charges opérationnelles ». Les achats sont davantage cités comme une limite pour 72% d'agriculteurs en couplage fort, contre 58% en couplage faible et 52% en couplage moyen. Les autres modalités sont peu citées avec moins de 10% des réponses.

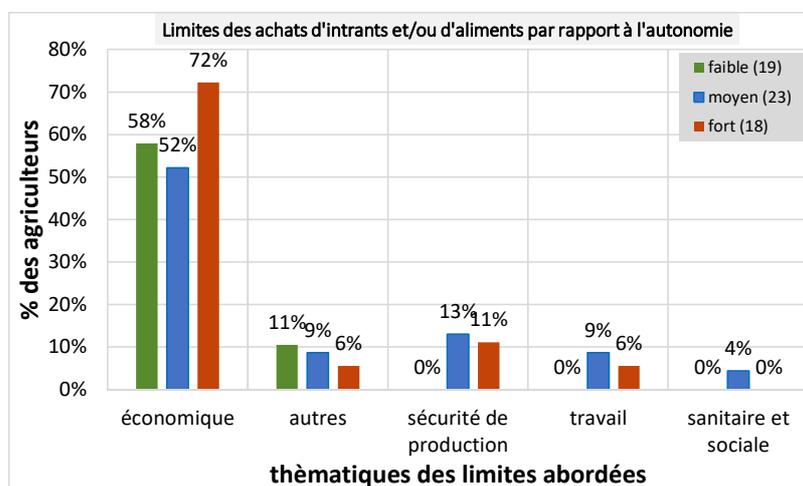


Figure 4 : les limites citées pour les achats d'aliments et/ou des intrants.

Résultat 5 : Les intérêts environnementaux des systèmes PCE(Q15)

Les intérêts des complémentarités pour l'environnement sont peu cités spontanément par les agriculteurs. Mais lorsque la question est posée directement, 92% s'expriment à ce sujet. La polyculture élevage permet une « réduction des apports d'engrais et des apports de produits phytosanitaires » pour 67% des réponses, de maintenir la biodiversité (33%) comme par exemple les « prairies multi espèces, une faune riche et variée et les auxiliaires empêchent le développement d'espèce nuisibles ». Cela permet aussi « d'équilibrer les sols » (25%), du « stockage de carbone » grâce aux prairies (24%) voire de maintenir l'hétérogénéité du paysage (13%). Les MAE ne sont citées que pour moins de 10% des réponses (Figure 5).

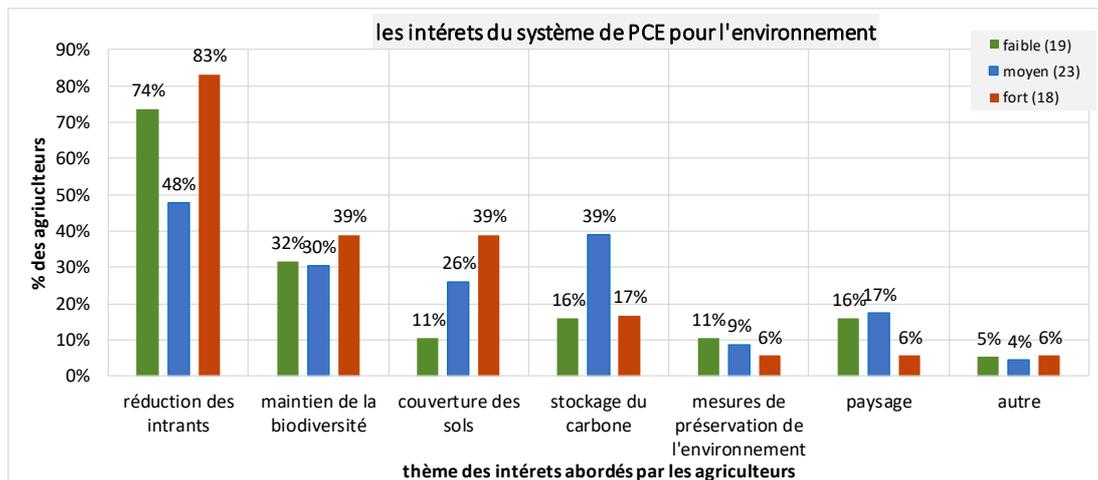


Figure 5 : les intérêts du système de polyculture élevage pour l'environnement.

Conclusion et perspectives

Pour les agriculteurs la polyculture élevage présente des avantages en matière d'économie, d'agronomie et d'environnement. Du point de vue économique, elle permet grâce à l'autonomie alimentaire et/ou de décision, de sécuriser le revenu mais aussi de compenser la fluctuation des prix. D'un point de vue agronomique les atouts des complémentarités C/E se situent au niveau de la réduction de la fertilisation minérale par la valorisation du fumier. Cette réduction de l'utilisation des engrais est perçue comme un atout pour l'environnement. La PCE permet aussi de faire valoriser par les animaux les surfaces peu exploitables et de maintenir la biodiversité et l'hétérogénéité du paysage grâce aux haies et aux prairies. Les complémentarités C/E permettent de valoriser les ressources humaines toute l'année et d'améliorer, l'image de l'agriculture auprès des consommateurs.

La polyculture élevage présente aussi de faiblesses, en particulier au niveau du travail. Dans les cas où il y a une diversité des productions, elle accroît parfois la quantité de travail pour les agriculteurs les moins couplés et nécessite pour tous, des connaissances supplémentaires. Avoir un atelier animal et cultures peut entraîner des concurrences lors des récoltes de foin et des semis. Les contraintes liées à l'atelier élevage sont également des points de vigilance mis en avant et nécessitent une bonne organisation du travail pour y faire face. Certains ont recours à de la main d'œuvre et des équipements pour alléger la charge en travail.

Une enquête sera réalisée en 2018 afin de mieux comprendre les spécificités de la polyculture élevage concernant le travail. Cette dimension a un impact direct sur l'agriculteur et sa vie sociale et peut le freiner à mettre en place davantage de complémentarités dont les effets économiques et environnementaux sont pourtant positifs. Sachant que selon le niveau de couplage, il a été constaté que les agriculteurs sur ou sous estiment leurs complémentarités, il faudra en tenir compte lors d'actions de conseil. En effet un agriculteur persuadé de pratiquer un haut niveau de complémentarités, alors que ce n'est pas le cas, ne comprendrait pas pourquoi il lui est proposé d'en faire davantage s'il est persuadé du contraire !



Retrouvez plus d'infos sur le site internet du RMT SPyCE :

<http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/rmt-systemes-de-polyculture-elevage.html>